



J'ai besoin d'aide pour arrêter culture et formation

Par **Emmcy**, le **12/12/2017** à **15:09**

Bonjour, rnIl y a 8 mois j'ai commencé le Cap petit enfance chez culture et formation, le problème étant que je n'ai plus les moyen de payé la formation. Le salaire que je gagne actuellement ainsi que celui de mon conjoint nous permettent tout juste de vivre. Depuis le mois de septembre, nous faisons se que nous pouvons pour payer, il y a 2 semaine j'ai envoyer un mail a ma conseillère du centre de formation en lui demande se qui étais possible de faire pour trouver un arrangement. ce mail a étais sans réponse et ce matin j'ai reçu un appel du service de financement culture et formation me disant que j'avais 105 euro de retard et que si je ne combler pas cette somme mon dossier passera entre les mains des huissier et en me rajoutant que part la suite je serrais fiché banque de France. Cela m'inquiète énormément, je n'ai que 19 ans et le monde juridique je n'y connais pas grand chose. J'ai pu constater sur plusieurs forums que je n'étais pas la seule dans cette situation, sauf que moi je ne sais pas ou j'ai pu mettre le contrat et donc j'aimerais s possible que quelqu'un puisse m'aider et m'expliquer se que je doit faire. rnMerci d'avance